

Sous-section 3.—Traitements, appointements et salaires dans les industries canadiennes, 1926.

Le total déboursé par les manufactures en rémunération en 1926 est de \$653,850,-933 payés à 581,539 travailleurs, comparativement à \$596,015,171 payés à 544,255 personnes en 1925 et \$559,884,045 payés à 508,503 personnes en 1924. Du total de 1926, \$152,705,944, ou 23·4 p.c. ont été payés à 81,794 commis et employés de l'administration, formant 14·1 p.c. du total des employés et \$501,144,989 ou 76·6 p.c. ont été payés en salaires à 499,745 ouvriers formant 85·9 p.c. de la totalité des employés.

La moyenne de traitement payé dans les industries manufacturières en 1926 est de \$1,867, comparativement à \$1,843 en 1925, \$1,831 en 1924, \$1,824 en 1923 et \$1,791 en 1922. La moyenne payée aux ouvriers est de \$1,003 en 1926, \$971 en 1925, \$972 en 1924, \$959 en 1923 et \$939 en 1922.

L'augmentation de 10·6 p.c. dans les salaires des ouvriers en 1926, comparative-ment à l'année précédente est accompagnée d'une augmentation de 7·2 p.c. dans le nombre d'employés, tandis que la moyenne de salaires s'accroît de 3·4 p.c. Les employés administratifs ont augmenté de 5·3 p.c. en 1926 et leurs salaires, dans l'ensemble, de 6·7 p.c., tandis que la moyenne des salaires est avancée de 1·3 p.c.

La proportion d'ouvrières par 1,000 employés est de 229 et des hommes, de 771 en 1926, tandis que chez les commis et employés de l'administration on trouve 224 femmes par 776 hommes, par 1,000. Ces proportions sont à peu près les mêmes que celles de l'année précédente. Le nombre d'hommes parmi les commis et employés d'administration a augmenté de 5·1 p.c. en 1926, comparativement à 1925, tandis que celui des femmes a augmenté de 6·2 p.c. Les pourcentages d'augmentation chez les autres employés sont de 7·2 p.c. pour les ouvriers et 7·0 pour les ouvrières.

Moyenne des gains, par provinces.—Le tableau 22 montre le nombre de commis et d'ouvriers, et les moyennes de salaires payés en 1926 par les manufactures des différentes provinces, ainsi que les chiffres correspondants de 1925.

Il y eut des augmentations successives de salaires depuis l'Île du Prince-Édouard jusqu'au Québec qui montre la plus forte avance moyenne de toutes les provinces, tandis que la moyenne de l'Ontario est un peu plus faible que dans le Québec. Dans les Provinces des Prairies les moyennes ont aussi été plus faibles, spécialement en Saskatchewan où dans l'ensemble les salaires ont été plus bas que ceux du Nouveau-Brunswick. En Colombie Britannique et au Yukon, la moyenne était de \$1,884. En Ontario, les industries manufacturières employaient 61 p.c. de toutes les ouvrières comparativement à 52 p.c. de tous les ouvriers; dans le Québec et la Colombie Britannique, d'autre part, la proportion d'ouvrières était plus basse que celle d'ouvriers.

Ainsi qu'en les années précédentes, la moyenne du salaire d'un ouvrier montait graduellement depuis l'Atlantique jusqu'à la Saskatchewan, où elle atteignait \$1,174, soit \$171 au-dessus de la moyenne générale. Dans cette province la main-d'œuvre industrielle n'est pas considérable et ne comporte qu'un très petit nombre de femmes; le peu d'hommes employés dans les industries du bois et papier et de l'énergie électrique y reçoivent des salaires relativement élevés. Dans les quatre provinces de l'est la moyenne des salaires industriels est inférieure à la moyenne générale de la Puissance, tandis que depuis et y compris l'Ontario, jusqu'au Pacifique, c'est le contraire qui se voit.

La nature saisonnière de quelques-unes des principales manufactures des Provinces Maritimes, notamment la préparation du poisson et le sciage du bois, influe sur la modicité des salaires moyens de cette province, ces deux industries, qui occupent 36·2 p.c. des ouvriers, n'ayant travaillé en moyenne que 99 et 100 jours res-